

de faits et d'une inspiration très personnelle sur l'Edit de Nantes
 et son application. Philippe Régnier pareillement tenté; il en avait
 écrit plusieurs et, en fait l'un d'eux, La Maison neuve, avait été
 déposé à la Librairie Perrin, avec une préface de M. Etienne Lamy (1).

PHILIPPE REGNIER

1860 - 1915

C'est au milieu de cette existence paisible, toute remplie par
 Envers les morts de la terrible guerre, la France a contracté une
 dette de gratitude qu'aucune fidélité de souvenir n'acquittera jamais.
 Entre toutes les victimes une place à part est due à ceux qui, dédai-
 gnant l'immunité que leur âge leur assurait, se sont volontairement
 marqués pour le sacrifice. En s'offrant, par un élan spontané de leur
 patriotisme, au péril et à la mort, ils ont mérité de devenir les élus
 de la gloire. Dans l'héroïsme même il y a des degrés; et ils ont
 atteint le plus haut, qui est le martyr.

C'est parmi ces privilégiés de l'honneur qu'il convient de ranger
 Philippe Régnier. Philippe Régnier! il m'a été donné de le rencontrer
 quelquefois. Je le vois encore, dans le quartier de Saint-Thomas-
 d'Aquin, donnant le bras à sa vieille mère et lui prodiguant les
 attentions de la plus exquise tendresse filiale. Dans sa physionomie,
 deux traits se marquaient: la modestie et la bonté. On eût dit qu'il
 mettait à s'effacer autant de soin que d'autres à se produire... Sous
 ce voile d'humilité se cachaient une instruction très étendue, un goût
 très vif des choses intellectuelles, une rare variété d'aptitudes.
 Avocat à la Cour d'Appel, Philippe Régnier avait publié d'importantes
 études juridiques sur la Condition des enfants naturels dans le droit
ancien et sur la Répartition des héritages. Il avait aussi abordé
 l'histoire et avait fourni au Correspondant deux études très nourries

de faits et d'une inspiration très personnelle sur l'Edit de Nantes et son application. Le roman l'avait pareillement tenté; il en avait écrit plusieurs et, en 1914, l'un d'eux, La maison neuve, avait été déposé à la Librairie Perrin, avec une préface de M. Etienne Lamy (1).

C'est au milieu de cette existence paisible, toute remplie par l'étude, les affections de famille, les œuvres chrétiennes, que la guerre vint surprendre Philippe Régnier. Il était né le 7 novembre 1860 - ainsi que je l'ai su plus tard - et avait par conséquent près de 54 ans. Il oublia son acte de naissance pour ne se souvenir que des périls de la patrie. C'est qu'il n'y a rien de tel que les humbles et les doux, quand ~~une~~ fois ils se sont émus pour la justice. En l'automne de 1914, nous retrouvons Philippe Régnier au 13° territorial. Il n'était pas de la race des quémandeurs. On le vit cependant un jour déguisé en solliciteur. Il réclamait l'honneur d'être envoyé aux tranchées de première ligne. Son vœu fut exaucé. En mai 1915, il était capitaine au 80° territorial, sur le front de Flandre. Là, sa physionomie se détacha bien vite avec un vif relief au milieu de ses camarades et de ses soldats. "Il avait, dit l'un de ceux qui l'ont le mieux observé, quelque chose d'énergique dans sa douceur et de candide dans son courage". Il se prodiguait en de magnifiques imprudences avec une simplicité d'~~enfant~~ enfant. Il était de ceux qui cherchent en Dieu leur règle de vie, et dans son bataillon on l'appelait "le saint". Une

(1) - La Maison neuve parut dans le Correspondant, mais la guerre en empêcha la publication en volume.

estime universelle l'entourait; et deux fois il avait été proposé pour la Légion d'honneur. Le 3 décembre, à Boesinghe, comme il était aux tranchées de première ligne et tout à proximité de l'ennemi, il leva un peu la tête au-dessus du parapet afin de découvrir, s'il se pouvait, l'emplacement des batteries allemandes. A l'instant une balle l'atteignit au cou, et il tomba raide mort.

Dans le régiment les regrets furent unanimes. "Encore un brave coeur qui disparaît, aussi grand que modeste", écrit l'un. "Je connaissais, écrit un autre, la bravoure de Philippe Régnier, son esprit de devoir, sa piété. Il est allé là-haut grossir la phalange des vaillants qui obtiendront du ciel, par leur intercession, la victoire de la France".

Voici la citation du capitaine Régnier à l'ordre du 13^e Régiment:

"Bien que dégagé de toutes obligations militaires, le capitaine REGNIER avait demandé à passer dans un régiment de l'avant. Il est glorieusement tombé au parapet de la tranchée de Boesinghe. Très estimé de ses chefs, très aimé de ses camarades et de ses soldats, le capitaine Régnier est universellement regretté".

A l'ordre de l'Armée, il fut cité en ces termes:

"Officier très brave, complètement insouciant du danger. Bien qu'âgé, avait été envoyé au front sur sa demande. A été tué d'une balle à la tête tandis qu'il observait l'effet du tir de notre artillerie de tranchée".

Le capitaine Régnier a été fait Chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume, le 31 mars 1920.

Pierre DE LA GORCE.